

Pornic - Pays de Pornic

La Bernerie-en-Retz

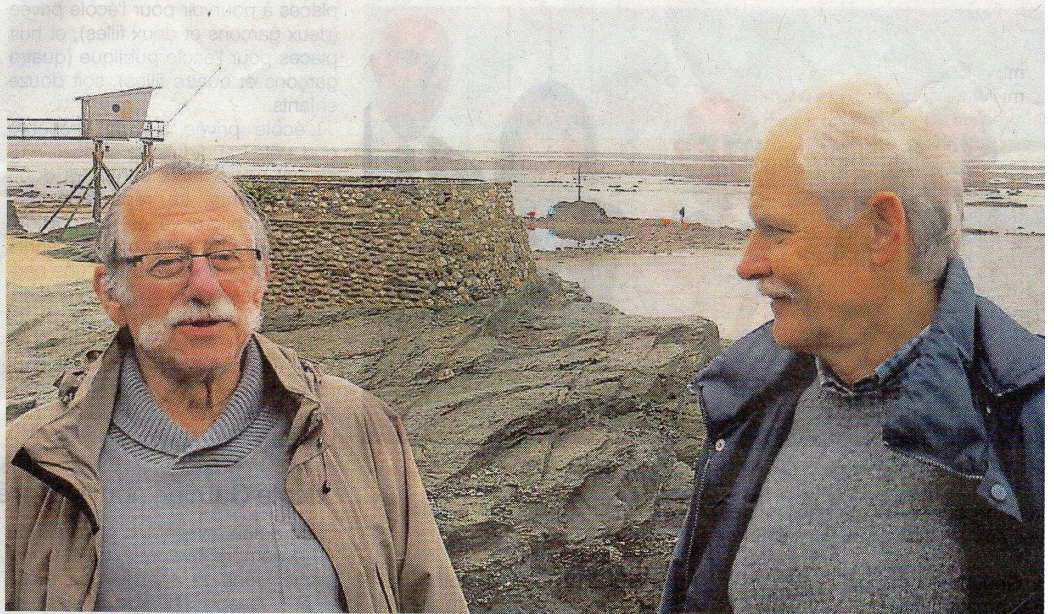
Une passerelle pour assurer la continuité du sentier littoral ?

L'association La Huppe du Paradou milite pour la création d'une passerelle pour faciliter le passage du chemin des douaniers.

L'instauration du chemin des douaniers est devenue un vieux serpent de mer. Avec la dernière réhabilitation du chemin, le parcours s'arrête, plus ou moins abruptement, sur les rochers de la Rinais. « **Nous avons souhaité réactiver le dossier de la continuité du sentier littoral dans notre commune, au point mort depuis quelques années** », explique Jean-Pierre Barbedette, président de l'association la Huppe du Paradou.

**Esprit « estacade »
ou « pêcheurie »**

Malgré les marches sculptées dans la roche, « **il faut avoir le pied alerte et, à marée haute, ça ne passe pas** », constate Jean-Pierre Barbedette. Alors, pour relier l'escalier existant et le promontoire de la Rinais, les membres de l'association militent pour la création d'une passerelle. « **Nous pensons qu'une passerelle dans l'esprit « pêcheurie » n'aurait rien de défigurant pour la côte.** » L'objectif est, sans toutefois abandonner le passage des piétons sur le littoral, « **de permettre un contournement sécurisé et balisé des passages inaccessibles à marée haute, qui se situent entre la plage de la Rinais et la Grande Plage d'une part, et entre l'aire de mouillage et Port-Royal d'autre part.** » À minima, l'association insiste sur le balisage de ce « **sentier à marée haute** », qui doit être facilement repérable par les marcheurs. Le parcours pourrait se pour-



Claude Cartier, vice-président et trésorier, en compagnie Jean-Pierre Barbedette, plage de la Rinais.

suivre par la rue Richelot, déjà aménagée, pour rejoindre la route de Pornic, où « **on pourrait envisager des barrières en bois, qui permettraient de cheminer en sécurité jusqu'aux Roches Dorées** », en longeant la route de Pornic.

Haro sur les voitures

Dans le cadre du cheminement piéton, le quartier des Carrés est aus-

si un souci pour l'association. De la rue du Lit-d'eau pour rejoindre à Port-Royal, la rue des Carrés est un point sensible, encombrée par les véhicules, surtout l'été et en période de marée. « **Il y a, dans cette rue, un énorme problème de stationnement, actuellement possible des deux côtés de la voie, anéantissant ainsi l'espace pour les vélos et piétons**, reconnaît Thierry Du-

poué, le maire. **Les propriétaires ne comprendraient pas que le stationnement soit regroupé sur un seul côté de la rue, sauf à leur offrir une alternative de parking.** » Peut-être, mais où ? Quoi qu'il en soit, la solution n'est pas encore trouvée. Néanmoins, à partir de l'avenue Louis-Gautier, deux options existent pour rallier Port-Royal.